

L'hon. M. Fleming: C'est ainsi que tous les pays du Commonwealth ont exprimé leur opinion. Personne ne s'est répandu en menaces. Les seules menaces qui semblent exister se trouvent dans l'esprit de certaines gens que la malveillance pousse à défigurer les événements d'Accra. La mise au point de certaines déclarations qu'on m'attribue s'impose. J'aurais averti les ministres réunis à Accra que si l'Angleterre se décidait à adhérer au Marché commun, le Commonwealth ne serait plus le même. En fait, monsieur le président, ce que non seulement les représentants du Canada mais aussi d'autres pays ont déclaré, c'est que si le Royaume-Uni adhérerait à la Communauté en signant le Traité de Rome, à moins qu'on ne le modifie sensiblement, un changement dans les relations politiques s'ensuivraient inévitablement. C'est la conséquence inévitable du Traité de Rome.

M. Benidickson: Le ministre voudrait-il citer le texte dont il s'est servi alors?

L'hon. M. Fleming: Je ne me suis pas servi d'un texte. Je me souviens fort bien de ce que j'ai dit. J'avais des notes, mais pas de texte.

L'autre aspect de la question est celui des échanges et de l'économie, et je n'en parlerai pas, parce que mon collègue, le ministre du Commerce, a déjà fait à la Chambre, il y a deux jours, une déclaration à ce sujet, et qu'il sera ici pour le traiter plus amplement. Le communiqué appelle l'attention à cet égard sur divers points dont je pense que tous les députés se rendent maintenant compte. Le premier, c'est que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, aux termes du traité de Rome, aura pour conséquence une modification des échanges. Puis, elle ne touchera pas au même point tous les pays du Commonwealth. Pour certains, ce sera un désastre, pour d'autres une question grave, et pour d'autres encore, ce sera moins grave. Cette inégalité des conséquences pourrait, comme le signale le communiqué, entraîner des divisions au sein du Commonwealth.

Le rôle des nouveaux pays, de ceux qui sont maintenant autonomes, en tant que producteurs de matières premières, est une question qui les préoccupe beaucoup. Ils ne veulent pas être condamnés au rôle de simples producteurs primaires, car ils n'attendent pas beaucoup de sécurité économique d'un tel rôle. C'est une des raisons pour lesquelles ces pays ont dit qu'ils craignent fort de perdre les avantages du marché britannique et d'avoir à franchir, pour atteindre ce marché, les barrières douanières qui empêchent présentement leurs marchandises d'atteindre le marché des Six ou qui en restreignent leur entrée. Ainsi donc, monsieur le président, à ce double point de vue,

politique et économique-commercial, d'importantes modifications sont en cause et elles se produiront inévitablement si, comme je l'ai dit, la Grande-Bretagne adhère à la Communauté dans le cadre du traité de Rome.

M. McIlraith: Je voudrais poser une question au ministre à ce sujet. Le jour où ces questions du Marché commun européen étaient en discussion, et vu qu'elles ont des conséquences directes et immédiates pour la préférence accordée aux pays du Commonwealth, l'Afrique du Sud a-t-elle présenté des instances, étant donné que ce pays jouit encore du traitement préférentiel?

L'hon. M. Fleming: Non, l'Afrique du Sud n'était pas membre de cette conférence.

M. McIlraith: Non, je sais bien, mais sur ce point particulier, ce pays jouit encore du traitement préférentiel du tarif du Commonwealth.

L'hon. M. Fleming: Non, personne n'a exprimé des vues au nom de l'Afrique du Sud.

Qu'on me permette, en passant, de tirer une question au clair. On a dit dans certains milieux que certains pays du Commonwealth seraient heureux de tirer parti de la disposition du traité de Rome qui permet aux territoires d'outre-mer des pays membres d'adhérer à la Communauté. Les pays du Commonwealth, c'est-à-dire les pays autonomes, ont tous déclaré catégoriquement et clairement qu'ils ne voulaient pas d'un tel statut. En fait, un délégué a même dit qu'il le fuirait comme la peste. Tous avaient peur d'être ainsi relégués à une position de seconde classe, sous le chapitre de leur souveraineté. Il faut être juste et reconnaître que le Royaume-Uni a affirmé n'avoir jamais pensé que les pays autonomes du Commonwealth adhéreraient à la Communauté en tant que territoires associés d'outre-mer. Certains pays dépendants voudront peut-être le faire, mais ceux qui se sont fait entendre ont indiqué qu'ils s'en prendraient aux conditions très sévères posées à leur association à la Communauté en cette qualité.

Ainsi, monsieur le président, comme il ressort clairement du communiqué, l'affaire a été considérée comme étant très grave pour le Commonwealth. Qu'on me laisse revenir sur quelques commentaires qui se font, de façon assez irréfléchie, sur les prochaines négociations de l'Angleterre avec les Six. Certains secteurs de notre pays prétendent que le Royaume-Uni est obligé de se joindre aux Six; que son avenir est compromis s'il ne le fait pas. A ceux qui essayent de faire croire aux Canadiens aujourd'hui qu'il est inévitable que l'Angleterre se joigne aux Six je